

APEG Échange 10(2)-2022



« L'on mesurera un jour, le degré d'une civilisation non pas à ce qu'elle aura pris à la nature mais à ce qu'elle lui aura laissé ou rendu » R. Hainard

Tri et valorisation des biodéchets une journée APEG samedi 5 novembre



TRI ET VALORISATION DE VOS BIODÉCHETS

COMPOSTAGE • LOMBRICOMPOSTAGE • POULAILLER

SAMEDI 5 NOVEMBRE 2022

de 10 h à 17 h

ESPACE MAISON MILON

RUE FAUBOURG DE SOUS VIALE - GRILLON



L'APEG vous propose une JOURNÉE D'ÉCHANGE, ouverte à tous, afin de partager des solutions simples et efficaces pour valoriser vos biodéchets, alléger vos poubelles et préserver votre environnement.



JOURNÉE D'ÉCHANGE
TOUS PUBLICS
de 10 h à 17 h

La loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, prévoit de généraliser le tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023.

Sans attendre cette échéance, l'APEG propose de partager des solutions simples et efficaces pour valoriser nos biodéchets, alléger nos poubelles et préserver notre environnement.

Les solutions présentées sont particulièrement adaptées à la configuration rurale de nos communes et de notre habitat.



TRI ET VALORISATION DE VOS BIODÉCHETS

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9 H 30 • CAFÉ ACCUEIL

10 H • ALLOCATION D'OUVERTURE
par Jean LUCHET - Président de l'APEG

ANIMATIONS CONTINUES SUR LA JOURNÉE

Atelier N°1

COMPOSTAGE

Atelier animé

par Isabelle Grauer

adhérente de

l'APEG

Atelier N°2

LOMRICOMPOSTAGE

Atelier animé

par Jean VEPIERRE

Apiculteur - Lom-

bricoleur sur Vison

Atelier N°3

LE POULAILLER

Retour d'expérience

sur le poulailler

partagé « les

poles aux pots »

collectif de la

Baume de Transit

INTERVENTIONS

10 H 15 - 10 H 45 • NOS DÉVOUÉS LOMBRICS

Intervenant Jean VEPIERRE - Apiculteur et Lombricoleur

14 H 30 - 15 H • COMPOSTAGE COLLECTIF

Retour expérience - site TAULIGNAN

INFORMATIONS UTILES

> Que sont les Biodéchets et comment les trier

> Les sites de « compostage collectif » dans nos communes

> Présentation composteur et possibilité de commande

> Simplification des gestes de tri de nos déchets

12 H 30 - 13 H 30 • DÉJEUNER PARTAGÉ

Il est proposé que chacun apporte quelque chose à manger et à boire afin de partager un moment de convivialité !

16 H 45 • CONCLUSION DE LA JOURNÉE

ET « VERRE DE REMERCIEMENT »
par Jean LUCHET - Président de l'APEG

L'APEG organise le samedi 5 novembre une journée pour **apprendre et partager des solutions simples et efficaces pour valoriser nos biodéchets, alléger nos poubelles et préserver notre environnement.**

Cette journée doit nous aider à nous préparer à l'interdiction de jeter nos déchets alimentaires (épluchures de légumes ou de fruits, déchets de poisson ou de viande ...) dans les sacs d'ordures ménagères à compter du 31 décembre 2023 (C'est demain!!!)

Les ateliers ludiques proposés vont permettre aux parents et à leurs enfants de découvrir comment des lombrics peuvent transformer nos biodéchets en lombricompost mais aussi comment nos poules (présentes

elles aussi !) éliminent nos déchets de cuisine.

Nous offrirons un goûter à 17H et des boissons fraîches tout au long de la journée. L'entrée est GRATUITE pour toutes et tous.

Nous vous attendons à la maison Milon (en haut de Grillon) pour un moment ou pour toute la journée.

La forêt et les énergies renouvelables



La forêt est un système fragile où chaque élément a son importance, une coupe de 1 hectare dans une parcelle boisée diminue grandement la richesse d'une forêt,

Il y a plusieurs raisons à cela ;

- Premièrement les arbres et buissons, par leur nature, captent et stockent, au niveau du sol, l'eau. Ils gardent une humidité stable et constante en empêchant l'eau de s'évaporer grâce au feuillage et en bloquant les rayons du soleil. Cela entraîne une augmentation de l'humidité générale, un enrichissement en eau du sol jusqu'aux nappes phréatiques et une diminution de la température au sol de plusieurs degrés. En coupant un espace dans cet écosystème l'eau n'est plus retenue au sol grâce aux racines et à la protection du feuillage, l'air et le sol se réchauffent et l'eau s'évapore dans l'air, n'impactant pas seulement l'endroit déboisé mais aussi plusieurs hectares autour de ce dernier, pouvant entraîner un déséquilibre de l'humidité de la forêt et ainsi un assèchement de toute la zone, la disparition de certaines espèces sensibles, l'assèchement des nappes et rivières ainsi qu'un appauvrissement du biotope.
- Deuxièmement le mycélium (les racines des champignons) se retrouve aussi asséché dans la zone où il s'agit d'un grand réseau complexe qui peut s'étendre sur plusieurs hectares. Ce dernier permet la création d'azote par transformation de matière organique dans le sol, soit un enrichissement de la terre. Par sa disparition la terre s'appauvrit en nutriments et l'entière forêt en pâti. Les nutriments qu'il apporte sont nécessaires au développement de toutes les plantes.
- Troisièmement, l'espace étant beaucoup moins attractif pour les animaux cela entraîne une diminution de leur nombre dans la zone. Or, de même, ils sont nécessaires au sol. Leurs cadavres et excréments font partie des engrais principaux d'une forêt. En réduisant leur présence le sol s'appauvrit de nouveau.

Pour ces trois raisons un sol forestier peut « mourir ». Ce lieu déserté et affaibli, peut prendre plusieurs siècles avant de retrouver un équilibre, or ce phénomène n'a pas lieu que sur l'espace déboisé, mais sur plusieurs hectares autour de ce dernier.

Ainsi en coupant en plein milieu d'une forêt boisée on en condamne une grande partie. Il est donc important de garder des espaces entièrement vierges, sans impact humain, pour conserver l'équilibre fragile de toute la forêt.

Ces phénomènes paraissant pourtant anodin, répétés encore et encore à l'échelle mondiale entraînent un appauvrissement général du sol et une grande perte d'humidité. Cela participe à la diminution de l'eau potable présente dans les nappes phréatiques et dans les rivières. Ainsi qu'à une

croissance générale des températures. Il s'agit là d'une des raisons principales à l'augmentation de la chaleur de nos régions, comme à l'échelle mondiale.

Nous sommes de plus en plus nombreux à reconnaître l'importance de l'exploitation des multiples énergies renouvelable. Le photovoltaïque en fait partie. **Mais gagner en termes de quantité énergétique au détriment de la qualité du sol et du végétal n'est pas une opération de bon sens et viable.** L'empreinte industrielle de l'homme ne peut plus s'opposer à la conservation naturelle.

Notre responsabilité, et notre honneur, envers les générations à venir, est de chercher à produire une énergie « verte » de qualité en la développant plutôt sur des milieux déjà sacrifiés (Parkings, bâtiments, ZI, centrales villageoises, etc...).

Voir ci dessous l'enquête publique en cours sur Grignan....



Projet de parc photovoltaïque de Grignan, participez à l'enquête publique du 20 octobre au 21 novembre 2022

C'est l'occasion de refuser de nouvelles atteintes à la biodiversité (faune et flore) et la destruction de 9 Ha de forêts.

Prenez RV avec le commissaire enquêteur ou adressez lui une contribution argumentée sur le registre mis à la disposition des habitants:

<https://www.registre-dematerialise.fr/4231/>

Vous trouverez dans les document ci après des informations complémentaires, des réflexions, des arguments que vous pourrez si besoin reprendre dans le cadre de votre contribution.

Merci d'avance pour votre participation !

Téléchargez "enquête publique du parc de Grignan:
le point de vue de l'Apeg"

Téléchargez les courriers de APEG à Mme la préfète

Des réserves de biodiversité- Agir pour l'environnement



Immense succès pour une belle initiative associative : déjà 15 réserves de biodiversité financées !

Notre projet pour la création de réserves de biodiversité rencontre un succès inattendu ! Grâce à vous, nous avons déjà lancé la création d'au moins 15 réserves à travers toute la France. Merci infiniment !

Pour mieux expliquer notre démarche, nous vous dévoilons aujourd'hui une vidéo de présentation. Vous y verrez Clara, notre chargée de communication, et Stéphane, notre directeur général, détailler notre projet de lutte contre l'effondrement de la biodiversité.

Le projet continue jusqu'au 31 d'octobre. D'ici là, nous espérons récolter encore plus de fonds pour financer encore plus de réserves. Pour nous aider, en plus de contribuer sur Ulule, vous pouvez partager notre vidéo sur Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn.

On compte sur vous ! ☐☐

J'agis pour la biodiversité



France Télévisions s'est associée à France Nature Environnement pour organiser le 08 novembre une grande soirée sur la forêt, le mardi 8 novembre sur France 2 : Aux arbres citoyens !

Une grande soirée pour comprendre les causes du dérèglement climatique, mettre en lumière et en œuvre des solutions nombreuses et concrètes pour y faire face.

Les milieux forestiers jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes : stockage de carbone; préservation de la qualité de l'eau ; limitation de l'érosion des sols et du ruissellement ; habitats et refuges pour de nombreuses espèces (micro-organismes, champignons, insectes, mammifères, oiseaux...). En raison de sa taille et de sa diversité structurelle, la forêt abrite un plus grand nombre d'espèces animales que ne le font les autres écosystèmes.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la forêt couvre 51% du territoire régional. Cela représente presque 10% de la surface forestière nationale. Du fait de sa diversité géographique et climatique exceptionnelle, la région se caractérise par des espaces forestiers variés et rares, d'une grande richesse biologique. Pour les protéger encore davantage, nous lançons un appel aux dons afin de faire de cette cause un véritable projet national..

**Seuls nous ne pouvons rien,
ensemble tout devient possible !**

Chaque mardi matin au marché de Grignan APILOMBRIC

Jean Vepierre membre actif de notre association, vous propose son miel exceptionnel et ses conseils. N'hésitez pas à aller le voir et d'y amener vos amis car n'oubliez pas ... pour chaque pot de miel acheté, APILOMBRIC reverse 0,50 € à l'APEG et 1,50 € pour l'achat de deux pots !



*Pour chaque pot de miel
APILOMBRIC que vous
achetez*

0€50
reversés à l'APEG

1€50
pour l'achat de 2 pots

*L'APEG remercie APILOMBRIC
pour son engagement à ses
côtés dans la protection de la
nature*



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DU PAYS DE GRIGNAN ET DE L'ENCLAVE DES PAPES

Rejoignez les membres
bénévoles de l'APEG en
adhérent à l'association
avec une simple cotisation
de 10 € minimum

Maison Milon
2 place Emile Colongin
84600 GRILLON
www.apeg.fr
mail@apeg.fr

Vous recevrez par mail une information régulière sur les
animations et les actions de votre association

Vous participerez aux conférences et animations

Vous assisterez aux différentes réunions d'information
ou de travail

Vous serez l'interlocuteur entre votre commune et l'association

Vous pourrez vous engager contre les projets néfastes
et aberrants initiés par nos administrations

Vous serez force de proposition pour l'amélioration de notre
cadre de vie

Vous serez associés aux actions initiées par l'association

Vous bénéficierez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant
de votre cotisation

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement à l'association

A retourner à : APEG - Maison Milon - 2 place Emile Colongin - 84600 GRILLON

Nom Prénom

e-mail

Adresse postale

Téléphone

souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion à l'APEG, et verse ma cotisation de :

membre actif 10 € 20 € 30 € €

membre bienfaiteur : plus de 50 € €

*L'APEG est une association reconnue d'intérêt général, vous pouvez récupérer 66% des cotisations ou des
dons versés lors de votre déclaration d'impôts sur le revenu ou sur les bénéfices pour une entreprise? Ainsi
un montant de 20 € équivaut à une dépense réelle de 6,80 €.*

L'APEG a besoin de vous et de votre engagement !
Rejoignez une de nos équipes !
Seuls nous ne pouvons rien, ensemble tout devient
possible !

Merci pour votre soutien !

APEG
Espace Maison Milon
2 Place Emile Colongin
84600 GRILLON
contact@apeg.fr
https://www.apeg.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur APEG.

[Se désinscrire](#)

